



À Paris, le 18 mai 2017

Région Normandie : La FNEK attend des propositions pour les étudiants en kinésithérapie.

Depuis janvier 2016, les étudiants en masso-kinésithérapie alençonnais alertent les élus de la région Normandie sur la situation inégalitaire des frais de scolarité dans les différents Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de leur région. En novembre dernier, la région Normandie s'était engagée à traiter le dossier dans les meilleurs délais, pour proposer une issue à la rentrée 2017. Le lundi 22 mai prochain, les représentants étudiants d'Alençon rencontreront Hervé Morin, président de la région Normandie, afin de prendre connaissance des mesures concrètes de la région au sujet du coût des études en kinésithérapie en Normandie. La Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK) salue l'invitation du président de la région Normandie et espère que ce rendez-vous représentera un tournant positif pour tous les étudiants normands et l'aboutissement du travail mené depuis plusieurs années.

En région Normandie, il existe de profondes inégalités de financement des IFMK. Le fonctionnement et l'équipement sont totalement financés pour l'IFMK de Rouen, à 50% pour l'IFMK d'Evreux, tandis que l'IFMK d'Alençon ne fait l'objet d'aucune participation régionale. Pour les étudiants de ces trois IFMK, les frais d'inscription s'échelonnent donc de 184€ (Rouen) à 5800€ (Alençon) en passant par 4500€ (Evreux). Le coût des études ne s'arrête cependant pas là, puisqu'aux frais d'inscription s'ajoutent les coûts liés à la formation, ainsi que le coût de la vie. Le coût des études constitue ainsi un frein à l'entrée en études kinésithérapie pour bon nombre d'étudiants, et est à l'origine d'inégalités majeures entre étudiants.

Le montant extrêmement élevé des frais d'inscription occasionne de lourds emprunts bancaires que contractent plus de 33% des étudiants normands, à hauteur de 24500 € en moyenne. Ces emprunts occasionnent une fuite de l'exercice en salariat. En effet, avec parfois plus de 30.000€ à rembourser à la sortie de ses études, l'étudiant est alors contraint de s'orienter vers l'exercice libéral pour être en capacité de rembourser son emprunt.

Ces inégalités ne peuvent plus durer. La région Normandie a aujourd'hui les capacités de réagir et de répondre aux attentes et aux inquiétudes des étudiants ainsi que de leurs familles.

La FNEK fédère l'ensemble des étudiants en kinésithérapie de France, et a notamment pour mission de les représenter sur un même pied d'égalité, en tenant compte de la diversité des situations. Soudé et fort, le réseau de la FNEK est riche de l'avis de ses quelques 8000 étudiants. **La question du coût des études, centrale, rassemble les étudiants en kinésithérapie, qui se mobilisent pour réduire les inégalités sociales, notamment au travers d'une commission réflexive dédiée.**

Les trois instituts normands attendent de la région l'investissement nécessaire dans notre formation, permettant une diminution des frais d'inscription.

Le rendez-vous de ce lundi 22 mai, en présence de M. Hervé Morin, est très attendu par les étudiants normands. La FNEK et ses associations adhérentes prendront connaissance de ses annonces avec beaucoup d'attention. Un engagement de la région Normandie, à prendre part au financement de la formation en kinésithérapie de ses trois IFMK, serait un message fort envoyé à tous les étudiants.

La FNEK réaffirme clairement sa position en faveur d'une diminution des frais d'inscription par une augmentation de l'enveloppe budgétaire attribuée aux trois IFMK de la région Normandie.

Il est temps que la région Normandie prenne la mesure de l'investissement nécessaire pour permettre à ses futurs professionnels de santé d'étudier dans de bonnes conditions et de s'engager librement dans l'exercice professionnel de leur choix.

Contacts presse :

Joachim Le Tallec
Attaché de Presse
presse@fnek.fr
07.70.06.76.45